



Novembre 2024

Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval

Modifications au régime – 1^{er} janvier 2025

- Modifications proposées au régime
- Préoccupations soulevées
- Tendances de marché
- Statistiques du régime du SPUL
- Illustrations via des personas réels

Modifications au régime

- Rappel des modifications proposées au régime
 - Retrait des franchises annuelles en assurance maladie, et ajout d'une franchise par médicament de 8 \$
 - Retrait de la limite de 60 \$ par visite pour les soins psychologiques
 - Regroupement des orthophonistes et des audiologistes sous un même maximum annuel de 750 \$
 - Ajout d'un maximum annuel de 1 500 \$ en physiothérapie
 - Modification du remboursement pour les examens de la vue, de 50 \$ par 12 mois à 100 \$ par 24 mois
 - Remboursements des soins dentaires basés sur le guide de l'année courante
 - Indexation de la franchise en soins dentaires (60 \$ / 100 \$ / 150 \$)

Préoccupations soulevées

- Les assurés du régime élargi seront-ils désavantagés par rapport aux assurés du régime de base?
 - Retrait de la franchise annuelle : à l'avantage des assurés du régime de base en raison de son niveau plus élevé
 - Ajout de la franchise par médicament : identique pour les 2 régimes
 - Aligné avec les autres paramètres de remboursement des médicaments
 - Coassurance à 80 %
 - Même liste de médicaments remboursés
 - Retrait de la limite de 60 \$ par visite pour les soins psychologiques à l'avantage des assurés du régime élargi
 - Soins dentaires remboursés selon le guide de l'année courante à l'avantage des assurés du régime élargi

Préoccupations soulevées

- En lien avec la franchise par médicament
 - Certains médicaments pourraient être plus difficiles à obtenir pour une période de plus de 30 jours
 - En général, environ 40 % des médicaments se prêtent moins à un approvisionnement aux 90 jours
 - Le groupe a déjà une bonne utilisation de 17 % d'approvisionnement aux 90 jours
 - Ces médicaments sont habituellement pour des conditions qui ne sont pas récurrentes
 - L'utilisation d'une franchise par médicament au lieu d'une franchise annuelle peut, dans ces cas, s'avérer avantageuse
 - Les femmes seront-elles désavantagées par rapport aux hommes en lien avec les modifications proposées?
 - Tendances du marché
 - Statistiques du régime du SPUL (année 2023) : analyses effectuées en considérant les réclamations du professeur uniquement aux fins de simplification

- Présence d'une franchise en soins médicaux

	2020	2022	2024
Franchise annuelle	45 %	35 %	31 %
Franchise par médicament	23 %	47 %	52 %

Source : Enquête **remun**

- Les avantages de la franchise par médicament sont les suivants :
 - Encourager de bonnes habitudes de consommation
 - Avec un approvisionnement aux 90 jours, il y a une économie de coût et de temps pour les adhérents
 - Économies de coûts pour le régime (impact positif sur les primes des assurés)

Statistiques du régime du SPUL

- Distribution des adhérents en fonction du nombre de prescriptions⁽¹⁾

	24 prescriptions et moins		24 à 48 prescriptions ⁽²⁾		Plus de 48 prescriptions ⁽²⁾	
	Proportion	Gain (perte)	Proportion	Gain (perte)	Proportion	Gain (perte)
Homme	85 %	16 \$	9 %	-76 \$	6 %	-171 \$
Femme	80 %	12 \$	13 %	-68 \$	7 %	-140 \$

⁽¹⁾ En supposant un changement d'habitude de consommation de médicaments lorsque possible, mais ne tient pas compte de l'économie générée par la diminution des honoraires du pharmacien.

⁽²⁾ Excluant les adhérents inscrits au régime de base avatagés par la modification proposée

- Économie moyenne sur la prime de 160 \$ par professeur

Statistiques du régime du SPUL

- Distribution des adhérents dans les régimes

	Régime de base	Régime élargi
Homme	26 %	74 %
Femme	18 %	82 %

- Répartition de l'utilisation réelle des soins psychologiques selon le genre

	Utilisation	Nombre moyen de visites par utilisateur
Homme	9 %	8,5
Femme	19 %	10,1

- Persona 1
 - Statut familial
 - Régime élargi
 - Réclamations médicaments
 - 14 prescriptions pour un montant total réclamé de 500 \$
 - Réclamations pour autres soins de santé : 0 \$

	Remboursement par le régime	Montant déboursé par le professeur
Régime actuel	292 \$	208 \$
Régime proposé	325 \$	173 \$
Gain (perte)	s. o.	35 \$

Note : En supposant un changement d'habitude de consommation de médicaments lorsque possible et en tenant compte d'une économie générée par la diminution des honoraires du pharmacien.

- Persona 2
 - Statut individuel
 - Régime de base
 - Réclamations médicaments
 - 98 prescriptions pour un montant total réclamé de 4 915 \$
 - Réclamations pour autres soins de santé : 0 \$

	Remboursement par le régime	Montant déboursé par le professeur
Régime actuel	3 788 \$	1 127 \$
Régime proposé	3 719 \$	1 164 \$
Gain (perte)	s. o.	(37 \$)

Note : En supposant un changement d'habitude de consommation de médicaments lorsque possible et en tenant compte d'une économie générée par la diminution des honoraires du pharmacien.

- Persona 3
 - Statut individuel
 - Régime élargi
 - Réclamations médicaments
 - 74 prescriptions pour un montant total réclamé de 16 300 \$
 - Contribution maximale de 1 196 \$ atteinte pour un adulte
 - Réclamations pour soins psychologiques
 - 12 visites à 125 \$ chacune pour un montant total de 1 500 \$

	Remboursement par le régime	Montant déboursé par le professeur
Régime actuel	15 824 \$	1 976 \$
Régime proposé	16 042 \$	1 758 \$
Gain (perte)	s. o.	218 \$

Note : En supposant un changement d'habitude de consommation de médicaments lorsque possible et en tenant compte d'une économie générée par la diminution des honoraires du pharmacien.

- Persona 4
 - Statut individuel
 - Régime élargi
 - 65 ans et plus
 - Réclamations médicaments : 3 800 \$ avec 87 prescriptions
 - Coordination avec la RAMQ : 2 500 \$ remboursé par la RAMQ
 - 1 300 \$ admissible au régime du SPUL
 - Réclamations pour autres soins de santé : 0 \$

	Remboursement par le régime	Montant déboursé par le professeur
Régime actuel	996 \$	304 \$
Régime proposé	790 \$	492 \$
Gain (perte)	s. o.	(188 \$)

Note : En supposant un changement d'habitude de consommation de médicaments lorsque possible et en tenant compte d'une économie générée par la diminution des honoraires du pharmacien.



Montréal

630, boul. René-Lévesque O., 30^e étage
Montréal, QC H3B 1S6

514 285-1122

Toronto

155 University Avenue, Suite 1805
Toronto, ON M5H 3B7

416 285-0251

Québec

1751, rue du Marais, bureau 380
Québec, QC G1M 0A2

418 634-1122